SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOURTH DU 28 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-et-trois, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, soit à la Mairie de Bourth, sous la présidence de Monsieur Sébastien JOUSSET, Maire de Bourth.

Date de convocation : 21 avril 2023

Présents: MM. Sébastien JOUSSET, Michel LAHAYE, Alain ROCHEFORT, Guillaume LAURAIN, Élie BANKHALTER, Marc VILLENEUVE, M^{mes} Géraldine DUMOUTIER, Nadine HERVAULT, Martine AVELINE et Tiphaine LOCQUET.

A donné pouvoir : M^{me} Brigitte BLIN à M^{me} Géraldine DUMOUTIER

Absent non excusé: Néant

A été nommé secrétaire de séance : M. Elie BANKHALTER

OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur Sébastien JOUSSET ouvre la séance en excusant la conseillère empêchée et en énonçant le pouvoir donné. Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

24-2023 DÉMISSION ET TABLEAU DES ÉLUS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu le 08 avril courant la démission de M. Ludovic LETESSIER, comme il l'a annoncé lors de la dernière réunion et pour les raisons évoquées à cette occasion.

Le tableau des élus de la commune de Bourth s'établit donc ainsi qu'il suit à compter du 28 avril 2023 :

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction
Maire	M.	JOUSSET Sébastien	12/09/1977	26/05/2020
Premier adjoint	M ^{me}	DUMOUTIER Géraldine	03/08/1953	26/05/2020
Deuxième adjoint	M.	LAHAYE Michel	02/08/1950	26/05/2020
Troisième adjoint	M ^{me}	HERVAULT Nadine	23/10/1958	26/05/2020
Quatrième adjoint	М.	ROCHEFORT Alain	11/01/1954	26/05/2020
Conseillère municipale	M ^{me}	AVELINE Martine	01/12/1953	15/03/2020
Conseiller municipal	М.	BANKHALTER Élie	20/01/1957	15/03/2020

Conseillère municipale	M ^{me}	BLIN Brigitte	20/08/1957	15/03/2020
Conseiller municipal	M.	VILLENEUVE Marc	28/08/1968	15/03/2020
Conseiller municipal	M.	LAURAIN Guillaume	07/11/1971	15/03/2020
Conseillère municipale	M ^{me}	LOCQUET Tiphaine	11/10/1985	15/03/2020

25-2023 DÉMISSION DE M. LUDOVIC LETESSIER, ÉLECTION ET NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (C.A.O)

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°34-2020 et explique qu'à la suite de la démission de M. Ludovic LETESSIER, le membre suppléant est donc défaillant définitivement.

Avant son abrogation l'article 22-III du code des marchés publics prévoyait qu'il soit pourvu à son remplacement « par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après le dernier »,

Considérant l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que les règles de remplacement qui étaient celles prévues par l'article 22 du code des marchés publics aujourd'hui abrogé restent toutefois compatibles avec les nouveaux textes en vigueur et qu'il convient de prendre acte de la modification de la composition de la commission d'appel d'offre.

À compter du 28 avril 2023, la Commission d'Appel d'Offre se compose comme suit :

Membres Titulaires: MM. Michel LAHAYE, Alain ROCHEFORT et Guillaume LAURAIN,

Membres Suppléants: MM. Marc VILLENEUVE, Elie BANKHALTER.

26-2023 ÉLECTION MEMBRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS:

Monsieur le Maire informe que les commissions communales sont créées à l'initiative du conseil municipal et doivent être composées exclusivement de conseillers municipaux.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, elles doivent être composées dans le respect du principe de représentation proportionnelle afin d'assurer à chacune des listes la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission.

Le conseil municipal décide de créer 8 commissions.

La totalité des conseillers municipaux étant d'accord pour ne pas voter à bulletin secret, le conseil municipal procède à la nomination des délégués pour les commissions communales suivantes :

Administration générale: MM. Sébastien JOUSSET, Michel LAHAYE, M^{mes} Brigitte BLIN, Martine AVELINE.

<u>Finances et Budget</u>: MM. Sébastien JOUSSET, Michel LAHAYE, Élie BANKHALTER, M^{me} Nadine HERVAULT.

<u>Travaux et sécurité</u>: MM. Sébastien JOUSSET, Alain ROCHEFORT, Guillaume LAURAIN, Marc VILLENEUVE.

<u>Urbanisme et environnement</u> : MM. Sébastien JOUSSET, Michel LAHAYE, Alain ROCHEFORT, Marc VILLENEUVE et M^{me} Géraldine DUMOUTIER.

<u>Vie scolaire, petite enfance et activité jeunesse</u> : M. Sébastien JOUSSET, M^{mes} Géraldine DUMOUTIER, Nadine HERVAULT et Tiphaine LOCQUET.

<u>Communication</u>: MM. Sébastien JOUSSET, Guillaume LAURAIN, Élie BANKHALTER et M^{mes} Tiphaine LOCQUET et Martine AVELINE.

<u>Vie associative et sportive</u> : M. Sébastien JOUSSET, M^{mes} Géraldine DUMOUTIER, Nadine HERVAULT et Tiphaine LOCQUET.

<u>Activité culturelle</u> : MM. Sébastien JOUSSET, Guillaume LAURAIN, Élie BANKHALTER, M^{mes} Géraldine DUMOUTIER, Tiphaine LOCQUET et Nadine HERVAULT.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a donné les délégations de fonctions et de signature suivantes :

Madame Géraldine DUMOUTIER a la charge de la vie scolaire, de la petite enfance et de l'activité jeunesse et peut délivrer tous les certificats et signer toutes les pièces administratives, tous les actes administratifs ou notariés,

Monsieur Michel LAHAYE a la charge des finances et des budgets et peut délivrer tous les certificats et signer toutes les pièces administratives, tous les actes administratifs ou notariés, Madame Nadine HERVAULT a la charge de l'activité culturelle, de la vie associative et sportive et peut délivrer tous les certificats et signer toutes les pièces administratives, tous les actes administratifs ou notariés.

Monsieur Alain ROCHEFORT a la charge des travaux, de la sécurité, de l'urbanisme et de l'environnement et peut délivrer tous les certificats et signer toutes les pièces administratives, tous les actes administratifs ou notariés.

27-2023 DEVIS EXTENSION RUE DES BARILS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison des projets de construction rue des Barils – 4 lots, le SEPASE envisage d'entreprendre des travaux d'extension sur le réseau de distribution d'eau potable.

Conformément aux dispositions statutaires du SEPASE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'un devis tel que détaillé et ci-après annexé.

Le montant de ce devis s'élève à :

✓ en section d'investissement: 16 170.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité :

- ✓ Monsieur le Maire à signer le devis annexé à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2023, au compte 204182 pour les dépenses d'investissement.

28-2023 FIXATION TARIF VENTE TRACTEUR JOHN DEERE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à l'atelier municipal le tracteur John Deere acquis le 1^{er} janvier 1996 au montant de 8 079.75€, n° d'inventaire O-MAT-006 n'est plus utilisé et propose qu'il soit vendu.

À cette fin, il convient d'en fixer un prix.

Il est proposé:

1 300€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à proposer le prix de 1 300€ pour le tracteur mentionné ci-dessus, à passer les écritures comptables correspondant à cette vente et à le sortir de l'état de l'actif.

INFORMATION

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire indique qu'il a remis ce jour 28/04/2023 à M. le Préfet de l'Eure sa démission du Conseil Municipal. Dès que cette démission aura été actée par M. le Préfet, M^{me} Géraldine DUMOUTIER, en tant que 1^{ère} Adjointe, assurera l'intérim de la fonction de Maire dans l'attente d'une élection partielle intégrale (même élection qu'en 2020 mais pour une durée de 3 ans).

Ensuite, Monsieur le Maire laisse la parole à ses adjoints afin que chacun résume les actions liées à leur délégation :

Michel LAHAYE:

- Maison Médicale: a participé à l'Assemblée Générale de l'association. Déficit 1500 €. Deux bonnes nouvelles: 1/ le nouveau médecin est arrivé et a pris ses fonctions. 2/ les dentistes ont abandonné leur projet d'installation à Verneuil et ont décidé de rester à Bourth.
- **Pharmacie:** a rencontré la pharmacienne en place actuellement qui a indiqué disposer potentiellement de 2 ans de la part de l'ARS pour poursuivre son activité avant officialisation. Toutefois, l'ARS pourrait aussi prendre une décision de fermeture.

Nadine HERVAULT:

La soirée « jeunes » s'est bien passée avec une centaine de participants.

Une commission de l'Intercommunalité Sud Eure va bientôt démarrer ses travaux, concernant les chenilles processionnaires. M^{me} Hervault indique avoir été sollicitée pour en faire partie.

Tour de table :

À l'occasion du tour de table, les membres du conseil se sont exprimés :

Tiphaine LOCQUET souhaite qu'une réflexion soit menée concernant les relations entre la Municipalité et les associations, concernant certains incidents administratifs.

Et, M^{mes} Géraldine DUMOUTIER, Martine AVELINE et MM. Alain ROCHEFORT, Guillaume LAURAIN, Élie BANKHALTER et Marc VILLENEUVE déclarent ne pas avoir de remarques particulières à apporter.

Dans la salle, il n'y a pas du public.

La séance est levée à 19h25.

JOUSSET Sébastien		DUMOUTIER Géraldine	LALE
LAHAYE Michel	Neil.	HERVAULT Nadine	all a second
ROCHEFORT Alain		DUMOUTIER Géraldine pour BLIN Brigitte	(Alle)
LAURAIN Guillaume		LOCQUET Tiphaine	
BANKHALTER Élie	Die Sauchalli	AVELINE Martine	John Sun
VILLENEUVE Marc			